



PUBLIC CONCERNÉ

Conformément au code du travail et aux articles L4121-11 et R4224-15/16, cette formation est obligatoire pour tous les employeurs ainsi que pour les salariés impliqués dans l'organisation des secours et la prévention des risques professionnels. Cette formation s'adresse également à toute personne souhaitant apprendre les gestes de premiers secours.

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours soit 14 heures de formation comprenant les 8 épreuves certificatives (examen continu + cas pratique)

DATES

Nous contacter

DISPOSITIFS / FINANCEMENT

- CPF de transition, Pôle Emploi, Financement région, Autofinancement et autres dispositifs spécifiques

COMPOSANTES DE LA CERTIFICATION

- Certificat de « Sauveteur (euse) Secouriste du Travail »
- Prévention et secours civique de niveau 1 PSC1 - Une formation M.A.C. Maintien et Actualisation des Compétences est nécessaire tous les 24 mois pour que le certificat SST reste valide.

MODALITÉS D'ADMISSION

Dossier de prise en charge sur demande.

LIEU DE FORMATION

Selon les cas :

- Plateau technique IFETH - 83520 Roquebrune-sur-argens (*)
- Formation en intra entreprise

(*) Possibilité d'hébergement et de restauration sur place

MODULES DE FORMATION

(VOIR DÉTAIL AU VERSO)

- RÔLE ET CADRE JURIDIQUE DU SAUVETEUR(EUSE) SECOURISTE DU TRAVAIL
- IDENTIFICATION/ PROTECTION DES DANGERS ET RISQUES PROFESSIONNELS
- EXAMEN DE LA(LES) VICTIMES ET ALERTE
- SECOURS
- SITUATIONS INHÉRENTES AUX RISQUES SPÉCIFIQUES DANS L'ENTREPRISE

OBJECTIF GÉNÉRAL

A l'issue de la formation, le(la) SST doit être capable d'intervenir efficacement, face à une situation d'accident du travail, en portant secours à la(les) victime(s) et également, d'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse, sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels. Ceci dans le respect de l'organisation et des procédures de l'entreprise.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Situer le rôle et le cadre juridique du sauveteur(euse) secouriste du travail dans et en dehors de l'entreprise
- Savoir identifier les risques potentiels afin de prévenir l'accident
- Rechercher les risques persistants pour protéger
- Examiner la(les) victimes et leur apporter les premiers secours
- Acquérir les connaissances essentielles pour intervenir efficacement dans une situation d'urgence
- Savoir rapidement alerter les secours compétents

NIVEAU DEMANDÉ

Aucun niveau demandé.

ÉLÉMENTS CLÉS

- Une formation qui permet d'acquérir les savoirs théoriques et pratiques nécessaires pour donner les premiers secours en cas d'urgence.
- Des situations pratiques permettant l'acquisition rapide des bons réflexes.
- 1 équipe d'experts au service du secourisme et de la prévention des risques professionnels.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'IFETH forme principalement aux métiers et responsabilités des établissements touristiques et hôteliers (villages et clubs de vacances, hôtels club, résidences de tourisme, hôtellerie de plein air, ...).

Nous souhaitons permettre à chacun de nos bénéficiaires - salariée.e, saisonnier.ère, demandeur.euse d'emploi - d'assurer sa réussite professionnelle dans un secteur en pleine mutation.

Nous développons des partenariats avec les employeurs du secteur afin de mettre en place des solutions formation adaptées à leurs attentes en matière de recrutement et de développement.

LE PLATEAU TECHNIQUE

Situé en bord de mer sur la côte varoise au sein du Village Club, il offre :

- La possibilité d'hébergement et de restauration sur place 7j/7
- Des conditions de travail optimales : des équipements modernes et adaptés, dédiés aux apprentissages
- L'opportunité de profiter d'agréables moments de détente
- Autres services : Wi-fi gratuit illimité, équipements de sport, parking, laverie

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Nos formateurs conjuguent expertise de la formation professionnelle en présentiel et e-learning et solide pratique du terrain, conditions incontournables pour la réussite de nos actions de formation
- Toutes nos formations sont encadrées par un formateur référent avec l'appui d'intervenants experts
- Notre pédagogie est avant tout celle de l'engagement donc de l'action et de la responsabilisation. Elle est innovante, évolutive et connectée au service de la progression individuelle et l'intelligence collaborative
- Former sur un plateau technique permet l'acquisition de savoirs opérationnels à partir de situations de travail reconstituées
- Le e-campus de l'IFETH facilite le travail collaboratif, la mise à disposition des ressources et l'interaction avec l'équipe pédagogique favorisant ainsi l'individualisation des parcours de formation.

CONTACTEZ-NOUS

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information

E-MAIL
contact@ifeth.com

TÉLÉPHONE
04 94 81 32 95

ADRESSE
Boulevard J.F. Kennedy
83520 Roquebrune sur Argens

FAX
04 94 81 32 90

Mise à jour : 17/01/19

+ d'infos sur ifeth.com



FORMATION S.S.T. - NIVEAU INITIAL -

ATTESTATION - CERTIFICAT DE SAUVETEUR - SAUVETEUSE SECOURISTE DU TRAVAIL

CONTENU DE FORMATION

□ RÔLE ET CADRE JURIDIQUE DU SAUVETEUR(EUSE) SECOURISTE DU TRAVAIL

- Identifier son rôle en tant que secouriste
- Identifier son rôle en tant que «préventionniste» dans son entreprise
- Situer le cadre juridique du(de la) SST dans et en-dehors de l'entreprise

□ IDENTIFICATION/PROTECTION DES DANGERS ET RISQUES PROFESSIONNELS

- Connaître l'alerte aux populations
- Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
- Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime de la zone dangereuse sans s'exposer soi-même
- Permettre la translation de la formation à l'action «protéger» vers l'action «prévenir»
- Repérer les dangers dans une situation de travail
- Supprimer ou isoler les dangers, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention

□ EXAMEN DE LA(LES) VICTIMES ET ALERTE

- Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Permettre le glissement de l'action «faire alerter» vers l'action «alerter»
- Rendre compte sur les dangers identifiés (ou sur les situations dangereuses repérées) et sur les actions éventuellement mises en oeuvre à son responsable hiérarchique et/ou le(s) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise

□ SECOURS

- Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la(des) victime(s)
- La victime saigne abondamment / la victime s'étouffe / la victime répond et elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux / la victime répond et se plaint de brûlures / la victime répond et se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements / la victime répond et se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment / la victime ne répond pas, elle respire / la victime de répond pas, elle ne respire pas.

□ SITUATIONS INHÉRENTES AUX RISQUES SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE

- On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite, de la part du(de la) SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation de base.
- Utilisation du défibrillateur (DSA ou DAE)

IFETH